

Avis sur le projet de SAGE Haut-Allier

Délibération n° 15-93-CS

Date de la convocation : 19 mai 2015

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Vincent ALDEBERT (SICALA du Loir-et-Cher)
M. Georges ASSEZAT représenté par M. Gérard BONJEAN (SICALA de la Haute-Loire)
M. Patrick BAGOT (Département du Cher)
M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
M. Jean-Paul BOISNEAU (Conseil départemental de Maine-et-Loire)
M. Sébastien CARTIER représenté par M. Pascal TINAT (Ville de Bourges)
M. André CHAPAVEIRE (Conseil régional d'Auvergne)
M. François COINTEPAS (SICALA du Loiret)
M. Gilles DEGUET (Conseil régional du Centre-Val de Loire)
M. Louis DE REDON (Conseil départemental du Loir-et-Cher)
M. Fabien GENET représenté par M. Georges BORDAT (SICALA Saône-et-Loire)
M. Alain HERTELOUP (Département de la Nièvre)
Mme Christiane JODAR (Conseil départemental de la Loire)
Mme Djamila KAOUES (Ville de Vierzon)
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne)
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)
Mme Catherine LHERITIER (Conseil départemental du Loir-et-Cher)
M. Bruno LIANCE (SICALA du Cher)
M. Gérard MALBO (Conseil départemental du Loiret)
M. Gabriel MAQUIN (Ville de Vichy)
M. André MARCHAND (Conseil départemental du Maine-et-Loire)
M. Jean-Claude MORIN (Conseil départemental du Cher)
Mme Edith PERRAUDIN (Conseil départemental de Saône-et-Loire)
M. Jean-Pierre REZE (SICALA d'Indre-et-Loire)
M. Claude RIBOULET (Conseil départemental de l'Allier)
Mme Nathalie ROUSSET (Conseil départemental de la Haute-Loire)
M. Rémy VIROULAUD représenté par Mme Marie-Paule BARRUCHE (Ville de Limoges)
Mme Marie-Annick VITTAZ représentée par M. François PELLETIER (SICALA Anjou-Atlantique)

- M. Jean-François BARNIER (Saint-Etienne Métropole) à Mme Christiane JODAR
Mme Jocelyne BOUQUET (Conseil départemental du Puy de Dôme) à Mme Edith PERRAUDIN
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. François PELLETIER
M. Jean-Bernard DAMIENS (Conseil régional du Limousin) à M. André LEFEBVRE
Mme Blandine DELAPORTE (Conseil régional de Bourgogne) à M. Alain HERTELOUP
M. Christophe DOUGÉ (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Gilles DEGUET
M. Daniel FRECHET (Roannais Agglomération) à Mme Marie-Paule BARRUCHE
Mme Cécile GALLIEN (SICALA de la Haute-Loire) à M. Gérard BONJEAN
M. Jean-Pierre GASCHET (Conseil départemental d'Indre-et-Loire) à Mme Catherine LHERITIER

Mme Karine GLOANEC MAURIN (Conseil régional du Centre-Val de Loire) à M. Vincent ALDEBERT
Mme Françoise HAMEON (Conseil départemental de Loire-Atlantique) à M. Jean-Claude MORIN
M. Freddy HERVOCHON (Conseil départemental de Loire-Atlantique) à M. Jean-Pierre LE SCORNET
M. Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire) M. Jean-Paul BOISNEAU
M. Jean-Claude LEBLANC (Ville de Joué-lès-Tours) à M. Jean-Pierre REZE
M. Pierre LEFORT (Conseil départemental de la Haute-Vienne) à M. André CHAPAVEIRE
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Georges BORDAT
M. Yves MASSOT (Ville de Tours) à M. Gabriel MAQUIN
M. Bernard PALPACUER (Conseil départemental de la Lozère) à M. Gérard MALBO
M. Simon PLENET (Conseil départemental de l'Ardèche) à M. François COINTEPAS
Mme Chantal REBOUT (Ville de Blois) à M. Louis DE REDON
Mme Marie-Hélène RIAMON (Conseil régional de Rhône-Alpes) à M. Bruno LIANCE
M. Jean-Luc RIGLET (Conseil départemental du Loiret) à M. Gérard MALBO
Mme Bernadette ROCHE (Conseil départemental de l'Ardèche) à Mme Nathalie ROUSSET
M. Bernard SAUVADE (Conseil départemental du Puy-de-Dôme) à M. Claude RIBOULET
Mme Sophie TUBIANA (Saumur Loire Développement) à M. André MARCHAND

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu le courrier du Président de la CLE daté du 20 mars 2015, sollicitant l'avis de l'Etablissement public Loire sur le projet de SAGE Haut-Allier,

décide

Article un

D'inviter le Président à transmettre au Président de la CLE du SAGE Haut-Allier les observations émises par l'Etablissement sur le projet de SAGE et formalisées dans la note jointe.

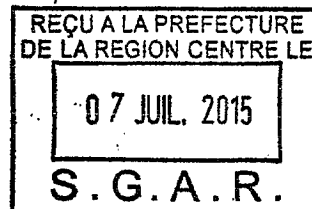
**Le Président
de l'Etablissement public Loire**


Jean-Pierre LE SCORNET

Date de transmission
à la préfecture : - 7 JUIL. 2015

Date d'affichage : - 9 JUIL. 2015

Certifié exécutoire : - 9 JUIL. 2015



12 0868



